
La mue des comités de défense de la révolution

« A Cuba, José ne s'est pas levé »

(source : Le Monde diplomatique, février 2016, aperçu posté par Michel Porcheron)

« Alors que La Havane sort lentement de son isolement tant diplomatique qu'économique, l'évolution du rôle et du fonctionnement des comités de défense de la révolution (CDR), longtemps consacrés à une forme de surveillance de la population, illustre la façon dont les Cubains s'adaptent à la nouvelle donne. »

par **Marion Giraldou**, envoyée spéciale, Docteure en histoire

Aperçu (taille de l'article complet : 2411 mots)

^{LE} MONDE *diplomatique*^{LE} MONDE *diplomatique*
[A Cuba, José ne s'est pas levé](#)



Rubén Alpízar. – De la série « Pequeños vínculos » (Petits liens), 2012
Photo : Ricardo G. Elias - Artempocuba.Com

«Face aux campagnes d'agression de l'impérialisme, nous allons implanter un système de surveillance collective révolutionnaire ; que tout le monde sache qui est qui et qui fait quoi dans le pâté de maisons, et quelle relation il a eue avec la tyrannie... »

Le 28 septembre 1960, à la suite d'attentats meurtriers dans l'île, M. Fidel Castro annonce la création des comités de défense de la révolution (CDR), des structures de base organisées à l'échelle d'un immeuble ou, au plus, d'un pâté de maisons. Avec un objectif : protéger et servir la révolution cubaine contre la potentielle invasion des contre-révolutionnaires soutenus et financés par la Central Intelligence Agency (CIA). Moins de deux ans après son « triomphe » de 1959, M. Castro n'en doute pas : le peuple constitue une force militante clé pour défendre la révolution. Les populations ne viennent-elles pas de se soulever aux côtés d'une poignée de *barbudos* (« barbus ») longtemps isolés dans la Sierra Maestra ?

En 1961, les CDR participent activement à la bataille contre la tentative d'invasion américaine de la baie des Cochons. Organiser la résistance aux agressions étrangères conduit toutefois rapidement à encadrer la vie quotidienne des Cubains : au sein des comités, chacun est chargé d'apprendre à connaître son voisin, de façon à pouvoir dénoncer les individus suspectés de terrorisme ou d'espionnage.

A cette tâche initiale de quadrillage de la population et de vigilance face aux sabotages et aux agressions viennent s'en greffer d'autres, dans l'optique de soutenir les grandes causes de la révolution : campagnes d'alphabétisation, de vaccination, d'aide aux victimes d'un cyclone, élaboration des listes de candidats pour les élections provinciales et législatives, etc. Le CDR prend alors la forme d'une courroie de transmission : il communique les besoins et les consignes de l'Etat aux populations et, inversement, permet de faire remonter des informations aux instances dirigeantes. De l'échelle du pâté de maisons à celle de la nation en passant (...)

Taille de l'article complet : 2 411 mots.

Le texte intégral en ligne est réservé aux abonnés. En kiosque 5,40 euros.

(posté par mp)